

Tout savoir sur les compléments nutritionnels oraux (CNO)

Les CNO sont-ils tous identiques ?

Non, chaque CNO a sa particularité. Ils sont tous riches en protéines et en énergie. Cependant, tous n'apportent pas la même quantité de calories et de protéines.

De plus, certains ont des spécificités afin de s'adapter aux troubles du transit par exemple (avec/sans fibres, avec/sans lactose)

Le médecin m'a prescrit des CNO, pourquoi ?

Ils permettent de compléter une alimentation insuffisante afin stopper ou limiter une perte de poids et lutter contre la dénutrition ou le risque de dénutrition

Je peux consommer mon CNO en plusieurs fois ?

Oui, le CNO peut être consommé dans les 24h après ouverture si vous le fractionnez en plusieurs fois sur la journée, à condition qu'il soit conservé au réfrigérateur entre chaque prise.

Si vous le conservez à température ambiante vous devez le consommer dans les 2h après ouverture.

Ils peuvent être tiédifiés (boisson lactée/potage) sans dépasser 50°C pour ne pas dénaturer le produit et consommer de suite.

Où puis-je me les procurer ?

Les CNO sont délivrés par la pharmacie, munie de votre ordonnance ou auprès d'un prestataire de santé à domicile. Sachez que si votre pharmacien vous propose un CNO équivalent, il peut aussi vous commander celui mentionné sur l'ordonnance. Dans certains cas, ils sont remboursés par la sécurité sociale.

Si je n'ai pas faim, le CNO peut remplacer mon repas ?

Non, les CNO ne doivent pas remplacer l'alimentation mais la compléter.

Il est préférable de faire 3 repas par jour (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) comme à votre habitude et consommer les CNO en dehors des repas pour ne pas vous couper l'appétit et assurer une couverture des besoins nutritionnels.

La prescription médicale est-elle obligatoire pour me procurer des CNO ?

Vous pouvez vous procurer des CNO sans ordonnance, cependant ils font partie de la prise en charge thérapeutique de la dénutrition et la prescription médicale sera adaptée à votre profil.

Il est donc impératif de respecter la prescription car tous les CNO ne sont pas identiques. Ils sont choisis en fonction de vos goûts et de l'évaluation nutritionnelle par la diététicienne ou votre médecin traitant.

